

Compte Rendu de séances

Séance du jeudi 18/06/2020 :

La séance s'est tenue via « Zoom » à partir de 10h00.
Jusqu'à 10h 45, Aucun étudiant ne s'est connecté à la réunion.
Il y'a lieu de déclarer une absence générale.

Séance du Lundi 22/06/2020 :

La séance s'est tenue par « Zoom » à partir de 10h00.
Etaient présents :

- Majda Nessairia et Amjed Soudani, ont rencontré un problème de connexion, le contact s'est fait par voie téléphonique,
- Ines Tiar / Coupures répétées suite à une connexion instable.
- Celia Chibani / après un examen conjoint par les enseignantes, du travail remis concernant la partie CES, l'étudiante a été contactée par téléphone pour rejoindre la séance Zoom et pouvoir noter les remarques émises.
La situation reste pendante, par faute de se présenter à la réunion. Idem pour le cas de l'étudiant Guernine : Corrections en suspens, à cause de non prise de note des remarques et réserves à lever.

NB : Les étudiants absents doivent se conformer aux mêmes orientations et indications.

Déroulement de la séance :

1. Lors de cette séance les étudiants présents n'ont rien exposé, concernant la phase en cours (CES et documents écrits / devis descriptifs et quantitatifs).
2. Des réponses ont été apportées aux interrogations posées concernant le Preaffichage de fin du mois de juin et aux incompréhensions rencontrées.
3. Parmi les remarques constatées sur les travaux remis jusqu'ici par certains étudiants, et particulièrement le travail de Chibani et de Guernine :
 - Confusion entre compteur général et armoire électrique (divisionnaire, tableau électrique (de répartition) ou tableau de disjoncteurs différentiels) ...
 - Toutes les amenées des divers réseaux se font toujours par l'entrée principale (y compris le réseau électrique), à cet effet il faut les regrouper et prévoir une colonne, placard, armoire générale.... Facilitant le relevé des compteurs d'abonnés et la distribution aux étages supérieurs.
 - Le nombre et l'emplacement des armoires de distribution est fonction de la conception de l'équipement à alimenter (forme, dimensions et aménagement).
 - Pour le réseau électrique le circuit prises est directement lié (par sous ensemble ou tranche de lignes) aux disjoncteurs se trouvant sur le tableau général ou de division. En aucun cas, ces lignes ne sont reliées aux boites de dérivations.

- Les prises appliquées sur murs rideaux sont à revoir et si elles existent, prévoir un détail spécifique.
 - L'amenée de l'énergie électrique aux cages d'escaliers, escalators et cages d'ascenseurs est obligatoire.
4. Les radiateurs ou éléments de chauffages sont généralement posés contre un mur donnant sur l'extérieur, sous ou à côté d'un pont thermique (fenêtre ou porte) pour compenser la sensation de froid causée par les parois froides (sous ou à côté d'une fenêtre). Autre **élément** important, un **radiateur** ne doit pas être caché.
 5. Les locaux techniques ne sont pas représentés sur les différents plans. Leurs intérieurs aussi ne sont pas détaillés. Pour remédier à cela, il y'a lieu de détailler chaque local technique avec le tracé le concernant (par exemple : le poste transformateur et la niche d'électricité sont à représenter avec le tracé du réseau électrique intérieur. La bache à eau et la chaufferie avec le tracé de l'AEP....
 6. Les remarques su-citées doivent être prises en charge et corrigées par l'ensemble des étudiants du groupe afin d'éviter le maximum d'erreurs et de bénéficier d'une **meilleure évaluation**.
 7. Les enseignantes ne cessent de saisir l'occasion pour mettre l'accent sur l'**importance** de la **partie « documents écrits »**, et sur l'intérêt de la bonne préparation de ces documents pour la réussite de tout projet d'architecture.

Concernant l'étudiant **LAMRI Oussama**, la **situation devient délicate** (critique), puisque pour la phase en cours : « Parties CES et documents écrits », à ce jour, aucun travail n'a été présenté pour consultation ou correction.

- Fin de séance à 12h30 et du CR -